



SOCIÉTÉ DES AMIS DES MONUMENTS ROUENNAIS

Rouen le 19/06/2017

Copie à Monsieur le Président de la Métropole,
à Monsieur le Conservateur régional des Monuments Historiques
à Monsieur le Directeur de l'Office de Tourisme

Monsieur le Maire,

Le Conseil d'administration des Amis des Monuments Rouennais, réuni ce jour, a pris connaissance avec consternation de votre décision, dont la presse s'est fait l'écho, de réduire drastiquement les horaires d'ouverture de quatre sites patrimoniaux majeurs de notre ville, situés sur le parcours principal des touristes.

Si le coût d'un gardiennage, rendu souhaitable pour parer aux risques de vandalisme, ne nous échappe pas, la nécessité, pour Rouen qui se targue d'être « ville d'art et d'histoire », d'ouvrir le plus largement possible ses monuments au public venu, précisément, pour les visiter ne s'en impose pas moins. Il en va de l'image même de Rouen comme ville touristique de renommée internationale. Qu'aurons-nous à offrir, en effet, sinon des édifices aux portes closes, aux passagers des navires de croisière dont on se réjouit, par ailleurs, de voir le nombre augmenter chez nous ? Verrons-nous encore tous ces groupes d'étrangers venus découvrir la cité de Jeanne d'Arc s'ils trouvent au Vieux-Marché son église fermée ? Et quel intérêt d'ouvrir un nouveau circuit à travers l'Aître restauré si c'est pour aller d'une église Saint-Maclou fermée à une abbatale Saint-Ouen tout aussi inaccessible ?

C'est donc à l'unanimité que notre Conseil d'Administration vous demande de reconsidérer cette décision préjudiciable à tous et d'examiner, de concert avec la Métropole et les autorités du clergé, les moyens d'assurer à Rouen, comme c'est le cas dans tant d'autres villes touristiques, l'ouverture maximale de ces éléments majeurs de notre patrimoine.

Veillez croire, Monsieur le Maire, à nos sentiments respectueux.

Jean-Pierre Chaline,
Président des Amis des Monuments Rouennais